

Marcel et Dominique **Vonlanthen**;
Anne-Marie **Vonlanthen** et Nicholas;
Mathieu **Vonlanthen** et Alice;
Estelle **Vonlanthen** et Cyril;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies,

ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Pius VONLANTHEN

dit «Pierre»

leur très cher père, beau-père, grand-père,
beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et
ami, enlevé à leur tendre affection le
dimanche 14 février 2010, dans sa
94^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
jeudi 18 février, à 15 heures, en la
chapelle de la Maison de Vessy.

Le défunt repose en la chapelle de la
Maison funéraire, à Carouge, 46, avenue
Cardinal-Mermillod.

Domicile: 24, rue de Veyrier,
1227 Carouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.